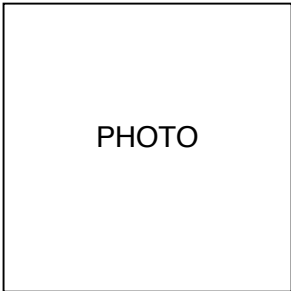


DOSSIER DE CANDIDATURE – 2006 (3 ans)
FORMATION des départements de l’Ardèche, de la
Drôme et du Vaucluse
MENANT AU DIPLOME D’ETAT de PROFESSEUR DE MUSIQUE



Discipline (s) choisie (s) pour la formation menant au Diplôme d’Etat :
(Merci de spécifier votre instrument)

.....
.....

Nom : Nom de jeune fille :
Prénom (s) :
Adresse personnelle complète :
..... Code Postal : Ville
Téléphone : Portable :
E.mail
Personne à prévenir en cas d'urgence (prénom, nom, adresse, et téléphone) :
.....
Date de naissance :
Lieu de naissance (ville,dpt.)..... Nationalité.....
Numéro de sécurité sociale :
Profession du père :
Profession de la mère :
Etes-vous célibataire (), marié(e) (), divorcé(e) (), vivant maritalement ()
Nombre d'enfants à charge :
Profession du conjoint (éventuellement) :

Dans quel(s) département(s) travaillez-vous ?
.....

Merci de répondre impérativement à l'ensemble des questions et de façon lisible (en noir de préférence).

Quelles études générales avez-vous suivies ?			
Période	Nom et adresse de l'établissement fréquenté	Discipline / niveau	Diplômes ou équivalences obtenus / dates

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez faire part ?

.....

Si vous n'avez pas de baccalauréat, il est nécessaire de présenter votre dossier en commission de dispense, dans ce cas cochez cette case

Quelle a été votre formation musicale ?			
Période	Nom et adresse de la formation suivie	Instrument pratiqué	Diplôme obtenu Travail réalisé

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez faire part ?

.....

.....

Quel(s) instrument(s) pratiquez-vous aujourd'hui ?

.....

Si vous n'avez pas de Diplôme d'Etude Musicale complet (DEM), il est nécessaire de présenter votre dossier en commission de dispense, dans ce cas cochez cette case

Vous êtes-vous déjà présenté(e) à un Diplôme d'Etat de Musique ? OUI NON

Dans l'affirmative, combien de fois, dans quelle discipline, quelle région, quelle année ?

.....

Quelles ont été vos activités professionnelles musicales ou autres? (régulièrement ou ponctuellement)			
Période	Nom et adresse de l'employeur	Fonction	Observation (durée hebdo. de l'activité)

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez faire part ?.....

Avez-vous eu des activités artistiques de diffusion et de productions ?
(Récapituler ici vos principales expériences artistiques, avec des indications précises)

.....

Avez-vous eu des activités diverses, bénévoles ou extra professionnelles, dans les domaines sociaux, culturels et artistiques (ne figurant pas précédemment) ?
Merci de préciser la nature de vos actions et de vos responsabilités, dans l'ordre chronologique et avec des indications précises.

.....

Quelles seront vos activités professionnelles en cours au moment de l'entrée en formation et qui seront poursuivies pendant le temps de formation ?

Merci de développer dans le tableau ci-dessous :

Période	Nom et adresse précise de l'activité	Intitulé de l'activité ou de l'emploi	Durée hebdomadaire de l'activité

Avez-vous des observations éventuelles dont vous souhaiteriez nous faire part ?.....

Pouvez-vous nous indiquer comment vous avez connu l'existence du Cefedem Rhône-Alpes ?

Vous devez envoyer avec ce dossier :

- **La photocopie de votre baccalauréat et de votre D.E.M (ou Médaille d'or).**
Pour l'obtention de dispense du DEM, votre dossier sera examiné par une commission au mois de septembre 2006 (y joindre toutes les pièces que vous jugerez nécessaire, attestations, lettre de recommandation, copie de diplômes musicaux, jaquettes de disques enregistrés, etc..)
Si vous n'avez pas de baccalauréat, (ou de DAEU) votre dossier sera examiné par une commission au mois de septembre 2006.(y joindre toutes les pièces que vous jugerez nécessaire).

- **Un C.V complet à jour**
- **Un chèque de 45 euros à l'ordre du CEFEDEM Rhône-Alpes correspondant à vos droits d'inscription aux examens d'entrée. Aucun remboursement ne sera fait sauf sur présentation d'un justificatif médical.** (L'inscription annuelle au CEFEDEM RHÔNE-ALPES sera de 700 € pour la rentrée 2006/2007 – Celle-ci peut-être pris en charge par différents partenaires : employeur, uniformation, ...)
- **TROIS timbres à 0,53€ AUTOCOLLANTS**

Pour les dossiers acceptés (dossier avec DEM et baccalauréat, ou ayant été accepté par les commissions de dispense), vous recevrez mi-septembre une convocation pour passer les tests d'entrée :

- le jeudi 28 septembre (toute la journée) pour les épreuves écrites
- du 02 au 08 octobre pour les oraux (l'ordre de passage sera défini le 28/09).

La date limite de dépôt des dossiers est :

Avant le 21 juillet 2006

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :
 Cefedem Rhône-Alpes – Direction des études – BP 2024 – 69226 Lyon cedex 2 – Tél. : 04 78 38 40 00 / 02
 Email : cefedem@cefedem-rhonealpes.org – site : www.cefedem-rhonealpes.org

Informations complémentaires
(FEUILLES À CONSERVER PAR LES CANDIDATS)

RAPPEL DES DATES

Pour les dossiers acceptés (dossier avec DEM et baccalauréat, ou ayant été accepté par les commissions de dispense), vous recevrez en septembre une convocation pour passer les tests d'entrée :

- le jeudi 28 septembre (toute la journée) pour les épreuves écrites
- du 02 au 08 octobre pour les oraux (l'ordre de passage sera défini le 28/09).

La date limite de dépôt des dossiers est :

Avant le 21 juillet 2006

Plus de précisions :

- Pour tous
Le dossier doit être complété de façon **LISIBLE, en noir**. Il faut savoir que ces dossiers sont transmis à la DMDTS - *Direction de la Musique, de la Danse, du Théâtre et du Spectacle vivant* - et à chaque membre du jury. Il doit être donc le plus complet, et le plus clair possible.
Vous devez y **joindre un C.V détaillant** vos activités musicales et pédagogiques.
- DEM
Pour toute personne devant présenter son dossier auprès de la commission de dispense du DEM, vous pouvez joindre toutes pièces complémentaires que vous jugerez nécessaires (sauf des enregistrements). La commission, sous la tutelle de la DMDTS, doit avoir lieu en septembre. Nous ferons parvenir au candidat une réponse écrite de la décision dès que possible.

Attention : les personnes n'ayant pas **l'ensemble du D.E.M** ne pourront pas présenter leur dossier.

- Baccalauréat
Pour les personnes ayant obtenues un « baccalauréat » à l'étranger, vous devez vous adresser auprès du rectorat de votre domicile et demander une attestation de « **niveau d'étude comparé au baccalauréat** ».
Pour les personnes n'ayant pas de baccalauréat, une commission de dispense sera organisée par la DRAC début septembre 2006.

Organisation des examens

En septembre, nous enverrons à chaque candidat une convocation précisant les horaires et le lieu des examens écrit du 28 septembre. (Le centre est fermé en Août). Vous connaîtrez le jour, l'heure et le lieu de votre audition et entretien avec le jury le 28/09 au soir (les 3 épreuves orales se font le même jour) ; aucune convocation ne sera envoyée pour les oraux.

Les écrits :

- une épreuve de culture musicale appropriée à chaque esthétique (4h)
 - * Classique et jazz : un travail sur partition et un travail d'écoute (à partir de 2 œuvres différentes, et sur la base d'une série de questions)
 - * Musiques traditionnelles et musiques actuelles : un travail d'écoute (à partir de 4 ou 5 extraits différents et sur la base d'une série de questions)
- une épreuve de culture générale pour tous (3H)
 - * à partir d'un texte (pédagogique, philosophique,...) et sur la base d'une série de questions .

Les oraux :

- un déchiffrage en groupe (2 ou 3 candidats) 40 mn de loge
- une audition instrumentale ou vocale (3 œuvres de styles différents pour une durée maximum de 20mn). Les candidats en jazz, musiques actuelles et musiques traditionnelles doivent venir avec un groupe (maximum 5 personnes).
- un entretien avec le jury de 15mn.

NB : les candidats en Formation musicale ont en plus de ces 3 épreuves un déchiffrage vocale a capella, et une des œuvres présentées doit être une mélodie accompagnée sur un instrument polyphonique.

NB : aucun accompagnateur n'est prévu, à chaque candidat de se renseigner auprès des différentes écoles de la région Rhône-Alpes

NB : l'heure qui sera indiquée sera l'heure de passage, bien venir 1H avant pour **préparer le déchiffrage** (40 mn de mise en loge) et pour vous chauffer (une salle sera à votre disposition).

Les résultats seront donnés le 09 octobre à partir de 14h par téléphone. Un courrier sera envoyé à tous les candidats dans la semaine suivant les résultats.

Le service administratif et pédagogique reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H30 à 17H30 (sauf le mercredi après-midi) au 04 78 38 40 00 ou 04 78 38 40 02 ou par email : cefedem@cefedem-rhonealpes.org.